

## SES MISSIONS

- Elle veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.
- Elle contribue par ses avis et ses propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des patients et de leurs proches.

## SA COMPOSITION

● Présidente : M<sup>me</sup> CLAES

Vice-Présidente : M<sup>me</sup> ANTONY

## MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE

- Personne désignée par le représentant légal de l'établissement : M. PAUZES
- Médiateur médecin :
  - ◆ Suppléants : M. le D<sup>r</sup> FILLE  
M. le D<sup>r</sup> BAGNOLS  
M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> GRISSA
- Médiateur non médecin :
  - ◆ Suppléante : M<sup>me</sup> ANTONY  
M<sup>me</sup> ROUQUIER
- Représentante des Usagers : M<sup>me</sup> CLAES - 06 32 09 84 18
  - ◆ Suppléante : M<sup>me</sup> AUTUORI
- Représentante des Usagers : M<sup>me</sup> RABARY - 06 14 03 79 15
  - ◆ Suppléant : M. ROTMAN
- Représentante de la Commission Médicale d'Etablissement : M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> GRISSA
- Représentante de la C.S.I.R.M.T. : M<sup>me</sup> CHAVE
  - ◆ Suppléant : M. THEVENEAU
- Représentant du personnel : M. JEAN
  - ◆ Suppléant : M. MINGUEZ
- Représentante du C.S. : M<sup>me</sup> MANVILLE
  - ◆ Suppléante : M<sup>me</sup> VILLA-GIZARDIN

## MEMBRE AVEC VOIX CONSULTATIVE

- M. BESSE, Responsable de la Politique Qualité